

BPJEPS

SPÉCIALITÉ "ÉDUCATEUR SPORTIF" MENTION

ACTIVITÉS DES SPORTS DE CONTACT



Besançon
et Nord FC



Durée
10 mois



548h en formation
360h en entreprise



Selon le lieu
de formation



Formation de
niveau IV

STATUT

- ▶ Édicateur sportif spécialisé en sports de contact



OÙ EXERCER ?

Vous pouvez travailler dans de nombreuses structures :

- Secteur marchand
- Secteur associatif
- Centres périscolaires et extra-scolaires
- Travailleur indépendant

+ D'INFOS



LE MÉTIER

Le titulaire du BPJEPS Activités des Sports de Contact a pour compétences :

- ▶ Concevoir des séances et des cycles d'initiation et d'apprentissage en activités des sports de contact
- ▶ Encadrer et conduire des actions d'animations en activités des sports de contact
- ▶ Mettre en œuvre un projet structurel d'animation
- ▶ Valoriser les activités et les projets d'une structure sportive

Le titulaire du BPJEPS ASC peut :

- ▶ Organiser et encadrer des actions d'animation visant à initier la pratique des sports de contact
- ▶ Conduire des séances d'initiation en activités de sports de contact
- ▶ Encadrer tout public dans une pratique d'initiation
- ▶ Réaliser de manière autonome des prestations administratives, d'animation, de découverte, d'initiation

LE CONTENU DE FORMATION

La formation se déroule de **septembre à juillet** pour un volume horaire de **548 heures en centre de formation** et **360 heures en structure d'alternance**.

Le BPJEPS ASC est obtenu après la validation des 3 blocs de compétences (BC). Chaque BC atteste de l'acquisition des compétences suivantes :

- ▶ BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- ▶ BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- ▶ BC 3 : Concevoir, animer, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités des sports de contact dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

La validation de chaque BC est soumise à une certification finale (initiale et rattrapage) en fin de formation (remise de dossiers, entretiens oraux, démonstrations techniques et passages pédagogiques)

BESANÇON

DATES

Du 31 août 2026
au 9 juillet 2027

DURÉE

10 mois

RYTHME ET HORAIRES

Lundi et mardi en formation
Les autres jours en structure

Horaires : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h

TESTS DE SÉLECTION

3 juillet

CONTACT



François GAUDILLAT
francois.gaudillat@groupe-psl.fr
06 95 33 72 04

MONTBÉLIARD

DATES

Du 3 septembre 2026
au 9 juillet 2027

DURÉE

10 mois

RYTHME ET HORAIRES

Jeudi et vendredi en formation
Les autres jours en structure

Horaires : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h

TESTS DE SÉLECTION

3 juillet

CONTACT



François GAUDILLAT
francois.gaudillat@groupe-psl.fr
06 95 33 72 04

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Pour pouvoir accéder à la formation il faut :

- ▶ Être titulaire du PSC ou PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- ▶ Présenter un certificat médical de "non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des sports de contact" datant de moins d'1 an à la date d'entrée en formation
- ▶ Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) du BPJEPS ASC :
Réalisation d'un assaut technique de trois reprises de deux minutes en opposition contrôlée garantissant la sécurité en kickboxing ou muaythai.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Le centre de formation dispose :

- ▶ D'un complexe doté d'une salle théorique équipée d'un TBI (tableau blanc interactif, télévision et vidéo projecteur), de tables et de chaises, paperboard ainsi que d'un squelette à taille humaine mobile. D'un espace restauration tout équipé à disposition des apprenants.
- ▶ D'une salle équipée pour l'ensemble des sports de contact avec vestiaires et douches.
- ▶ D'une plateforme digitale et e-learning permettant d'accéder à toutes les informations de la formation (administratif, plannings...) et de suivre des cours en distanciel.

Les contenus de formation sont encadrés par des formateurs titulaires d'un niveau de formation supérieur ou équivalent et possédant une forte expérience dans le champ du diplôme visé.

Le responsable pédagogique vous accompagnera au mieux durant votre cycle de formation (recherche de structure et financement avant l'entrée en formation, suivi pédagogique durant la formation, accompagnement à l'emploi à l'issue de la formation).

SUITE DU PARCOURS

À l'issue de la formation, le titulaire du diplôme BPJEPS ASC peut choisir de s'insérer dans le monde du travail ou :

- ▶ Poursuivre son parcours de formation qualifiant avec d'autres formation du ministère (BPJEPS, DEJEPS ...)
- ▶ Suivre des modules de perfectionnement avec notre catalogue de formations complémentaires PERF



FINANCEMENT

Un parcours de formation sécurisé avec plusieurs financements possibles :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- France Travail
- Compte Personnel de Formation
- Compte Personnel d'Activité
- Aides mobilisables si financement personnel

Prix de la formation : 6 576€

Le coût global de la formation dépend du positionnement réalisé à l'entrée en formation.

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Un positionnement est réalisé au moment de l'inscription afin de mieux connaître les acquis et aptitudes du candidat, ainsi que son projet professionnel. Un accompagnement avec le responsable de la formation est mis en place pour trouver une structure d'alternance.



Formation habilitée par la DRAJES
Bourgogne - Franche-Comté
Ministère des Sports
RNCP 40209

Échéance d'enregistrement : 31/12/2029

